



Lou Mercadiou

Bulletin d'information de la commune de Saint Macaire

n°44 - Juin 2011

Le mot du Maire

Cette année, l'été est en avance, nous espérons tous que le soleil accompagnera les nombreuses festivités qui vont débiter en juin. Le calendrier est alléchant, je fais confiance aux associations pour nous proposer des spectacles variés et de qualité.

Le beau temps a facilité la réalisation d'une première tranche d'aménagements de voirie, ils sécuriseront les déplacements des macariens. La résidence Logévie progresse rapidement. La salle des fêtes sera bientôt rénovée ainsi que le restaurant scolaire. En septembre, les travaux du futur réservoir d'eau potable débiteront ainsi que la reconstruction des orgues de l'église Saint-Sauveur.

Ces dernières semaines, nous avons été confrontés à l'installation de caravanes appartenant à la communauté des gens du voyage. Placée devant le fait accompli, la commune a choisi la négociation. Les modalités du contrat sont précisées dans le compte rendu du conseil municipal du 21 avril. L'accord conclu a été globalement respecté à l'exception du nombre de caravanes qui a régulièrement augmenté. Le départ a eu lieu comme prévu. La loi obligera bientôt notre secteur géographique à disposer d'un terrain de grand passage ce qui j'espère évitera ces occupations récurrentes.

Je vous souhaite à tous une belle période estivale, n'oublions pas que l'Aquitaine est aujourd'hui l'une des régions les plus attractives de notre pays, sachons profiter de ses charmes, un bien vivre que l'on nous envie.

Philippe PATANCHON

Fêtes de la St Jean
17.18.19.20 juin
St Macaire

VENDREDI 17 JUIN
22h : Dj Alex Quartz
23h : Les Flagrants Délires

SAMEDI 18 JUIN
15h : Jeux pour les enfants
21h30 : Dj Alex Quartz
22h : Baïnos
23h : Maradja

DIMANCHE 19 JUIN
9h : concours de pêche lac de Gargassan
11h : concours des maisons fleuries
21h : Sandra chante
22h30 : feu d'artifice

LUNDI 20 JUIN
14h : concours de pétanque
22h : feu de la St Jean avec Nap'Kings

Programme de fête(s)

♦ Le 21 juin : Fête de la musique

-**Chapelle des ursulines** : 15h30 à 16h30 chorale de l'EHPAD

-**Scène du Prieuré**

20h : œuvre collective sur le thème des musiques du Brésil

22h : Fil de fred et Chris de nerf

23h Manguidem trio

00h Botox

-**Scène de l'horloge**

20h30 Man B

21h30 Tasty smokers

22h30 Dusty Road

23h30 Zerbino

-**B'art à vin,**

20h15 : Jam

22h30 Mam

23h30 : TDLM

Et dans le patio après 23h : le BBDG

-**Château de Tardes** dès 22h : espace chorales : débloc'note – en veux-tu en voilà – chorale d'ardilla

-**Espace de l'Estape** : scène d'ardilla avec les sparks light, le pitchoun band, les ateliers de musiques amplifiés de serge V

-**Dans la rue** : trad'ardilla, Le maracatu malicioso, les sous-fifres, fanfare Y'a pas l'feu.

Attention, ce programme est soumis à modification.

→ L'actualité et l'agenda de la vie Macarienne sont sur le site de la commune : www.saintmacaire.fr

Les manifestations de l'été

♦ 12 juin : Gala du Prieuré

♦ 18 juin : Grass Track en soirée

♦ 2-3 juillet : **Saint Macaire fait la fête à la Garonne** : Rendez vous Saint-Macaire. Manifestation gratuite.

♦ 8 juillet : Cyrano de Bergerac

A 21h30, au château de Tardes, par la troupe de l'Onyx. 19h30, prologue : causerie sur l'Armagnac et buffet. Spectacle et buffet 20€, spectacle seul 12€. Organisé par le Mouvement de Sauvegarde. Renseignements au 05 56 76 87 57.

♦ 16 juillet : **Spectacle musical** "Promenons nous dans l'émoi", au lavoir de la Barette, par la Compagnie Minuscule: contes, chants, accordéon piano... Prologue à partie de 19h30 : balade et buffet.

.../...



Spectacle et buffet 20€, spectacle seul 12€.
Organisé par le Mouvement de Sauvegarde
Renseignements au 05 56 76 87 57

♦ 23 au 26 juillet : **Le Bourgeois Gentilhomme**
Au château de Tardes, par les "Compagnons de la Veillée". Entrée 10€. 19h30, prologue : visites commentées et buffet. Organisé par le Mouvement de Sauvegarde. Renseignements au 05 56 76 87 57.

♦ 30 juillet : **Cinésite** sur le parvis de l'église avec la projection du film de J. Becker "**La tête en friche**" avec G. Depardieu. Prologue à 19h30 : explications Monuments aux Morts et repas en musique. Projection gratuite, repas 10€. Organisé par le Mouvement de Sauvegarde. 05 56 76 87 57.

♦ 5 août : **Balade nocturne (Scènes d'été)**
21h30 déambulation dans la ville accompagnée par le duo Michel Macias et Pedram Khavarzamani. Prologue à 19h30: grillades cour du Prieuré. Manifestation gratuite, grillades 10€. Organisée par le Mouvement de Sauvegarde. Renseignements : 05 56 76 87 57.

♦ 26-28 août : **Journées Médiévales**
Ouverture le 26 à 21h30 place du Mercadiou avec la projection du film de R. Scott (2004) "Kingdom of Heaven". Projection gratuite, organisée par le Mouvement de Sauvegarde.

♦ 17 septembre : **Nuit du patrimoine**
21h, à l'Eglise Saint-Sauveur : zoom musical sur les peintures murales. Organisée par le Mouvement de Sauvegarde. Renseignements au 05 56 76 87 57.

Carnaval 2011

Les 25, 26 et 27 mars, Saint-Macaire était en état de Carnaval. Malgré une pluie diluvienne qui a dispersé la foule à la fin du défilé, tout le monde s'est retrouvé autour du feu puis au repas et au bal. Un Carnaval réussi !

*M. Carnaval 2011 et Antonio,
un de ses concepteurs →*



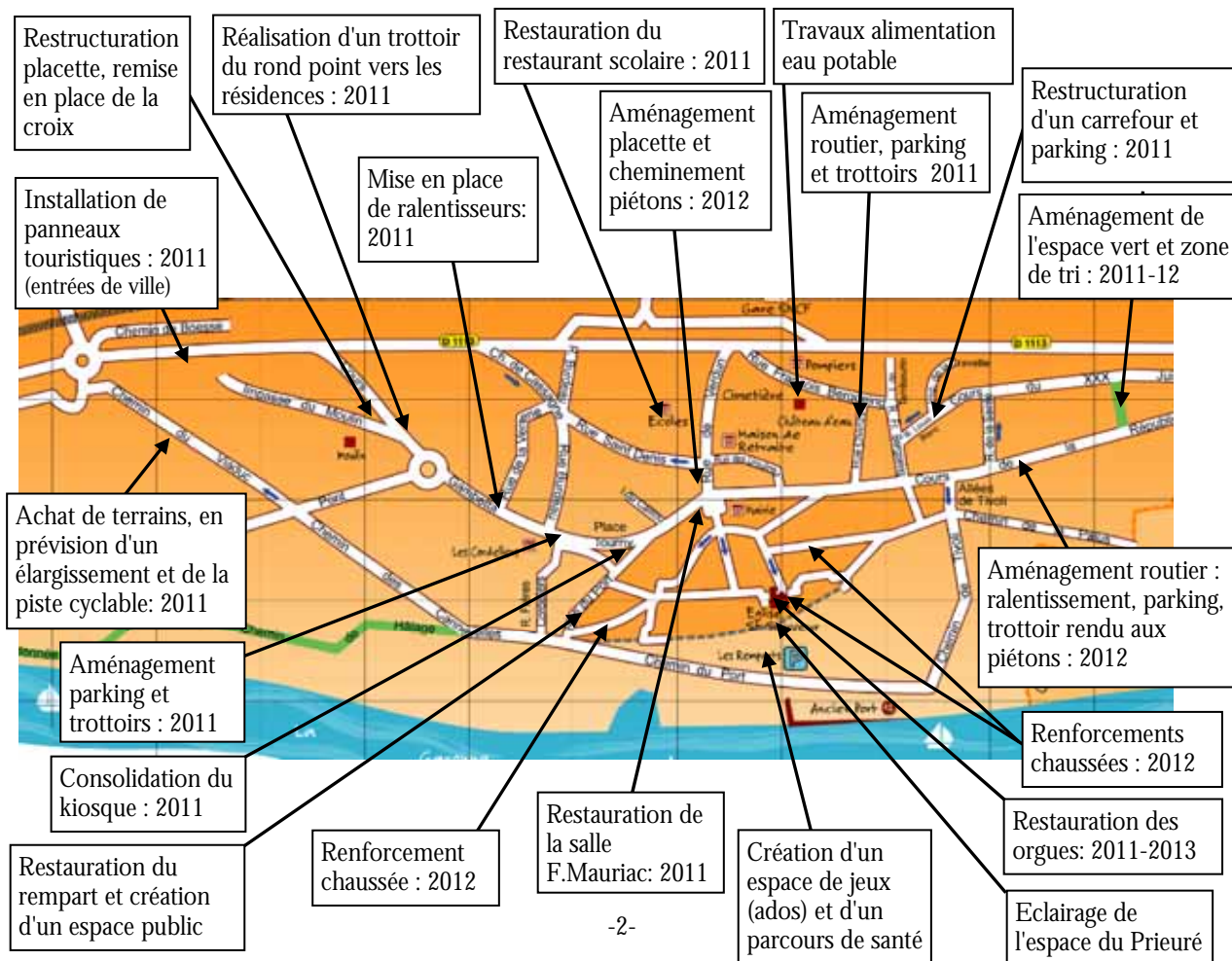
La ronde nocturne des terribles mémés griottes ↓



→ Retrouvez une sélection de photos sur le site web de la commune, rubrique "photos de manifestations".

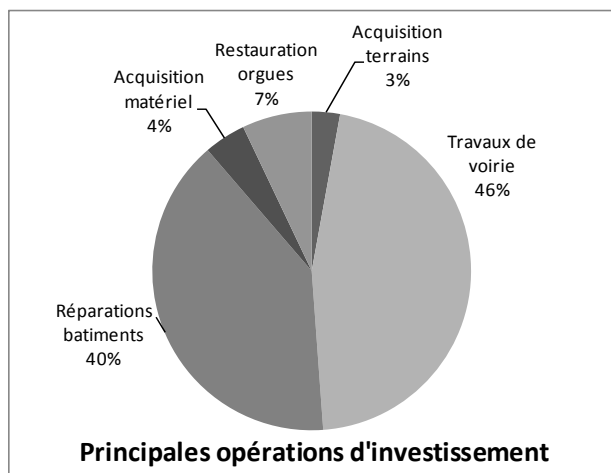
Projets et Travaux

De nombreux projets et travaux sont prévus sur toute la commune, certains sont déjà lancés. Tour d'horizon :



Le budget 2011

Voici un aperçu du budget de fonctionnement ; ainsi que les principales opérations d'investissement. Retrouvez les détails du budget dans le compte rendu du conseil municipal du 26 avril 2011 (page 6).



Comptes rendus des conseils municipaux

◆ Conseil municipal du 27 janvier 2011

Le conseil municipal s'est réuni le 27 janvier 2011 à 21h, en présence de 15 élus.

Absents excusés: J. Juge, F. Zanette.

Le compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

DECISIONS DIVERSES

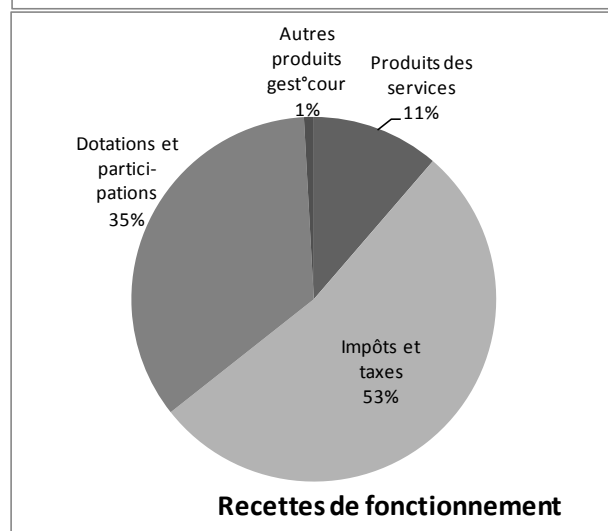
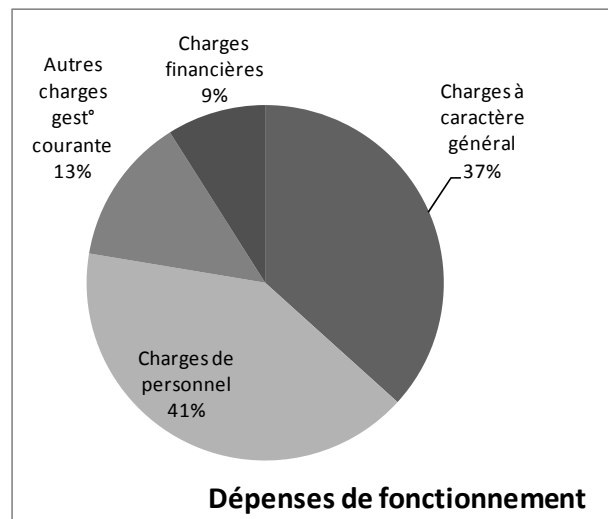
Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de retenir la SOCAMA pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'eau potable.
- de valider la longueur de voirie communale 15945m.
- de valider le devis du CAT de Verdelaix pour la somme de 1595,81 € HT afin d'entretenir les espaces verts du lotissement de la Verrerie.
- d'exonérer le Moto Club de la taxe sur les spectacles la manifestation "Trophée d'or Fim Grass-Track jeune 125cc" qui aura lieu le 18 Juin prochain.

PROGRAMME DE TRAVAUX D'AMELIORATION SUR BATIMENTS COMMUNAUX

Pour la réalisation de ces travaux, l'intervention d'un coordonnateur SPS et d'un bureau de contrôle étant obligatoire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le maire à effectuer une consultation pour la désignation d'un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S.), à retenir et à passer commande en retenant l'offre la moins disante dans une enveloppe de 3 000,00€ TTC.
- d'autoriser le maire à effectuer une consultation pour la désignation d'un bureau de Contrôle Technique de la Construction (C.T.C.), à retenir et à passer commande en retenant l'offre la mieux disante dans une enveloppe de 8 000,00€ TTC.



RECONSTRUCTION DES ORGUES

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la demande de subvention au Conseil Général de la troisième tranche de travaux.

Danielle Pemptroit et Jean-Loup Dutreuilh rappellent leur opposition à ce projet, considérant que d'autres dépenses seraient plus judicieuses (Abstention Delphine Tach). Les travaux devraient débuter au deuxième semestre 2011.



DIA

Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : SCI HLM 15 et 17 allée Tourny, Escudey rue St Denis, Lastere cours Gambetta, Massias 26 et 28 place Tourny, Trésior cours du 30 juillet.

INFORMATIONS DIVERSES

• Suite à la nouvelle restriction des heures d'ouverture de la gendarmerie, le Maire donne lecture du courrier qu'il a adressé au Colonel commandant le groupement de la Gironde. Il déplore dans cette missive le manque de concertation et demande des informations sur l'avenir de notre brigade.

Le conseil municipal valide par ailleurs à l'unanimité une motion de protestation présentée par Valérie Bortot à destination du Préfet (motion suivante prise par le conseil municipal) :

" Monsieur le préfet,

L'an passé nous apprenions que, pour des raisons de "meilleure organisation" la gendarmerie du canton de St Macaire serait dorénavant fermée trois jours par semaine au lieu d'un précédemment.

Aujourd'hui nous apprenons avec émotion, consternation et beaucoup d'inquiétude que notre gendarmerie ne ferme plus trois mais quatre jours par semaine.

Monsieur le préfet, nous entendons vous faire part de notre colère et de celle des Macariens face à la suppression, comme hier sans concertation des élus locaux, sans études des besoins connues, d'un nouveau pan d'un service public essentiel pour la sécurité de nos concitoyens.

La population du canton de St Macaire est en augmentation importante ce qui rend d'autant plus incompréhensible un tel recul entraînant une disparition des moyens.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons expressément de revenir sur cette décision qui prive la population de notre canton d'un service public essentiel par sa proximité et dont vous n'ignorez pas que sa présence permanente est source d'efficacité pour les missions de la gendarmerie. "

• Jean-Loup Dutreuilh évoque les difficultés à organiser le remplacement du personnel communal travaillant aux écoles. Il demande une meilleure coordination entre élus lorsque le poste à pourvoir concerne le service des aides ménagères et les écoles.

QUESTIONS DIVERSES

• Jean-Pierre Ramillon s'interroge sur les travaux en cours allées de Savignac et sur une tranchée à reboucher. Alain Falissard précise que l'entreprise s'est engagée à la remise en état.

• D. Pemptroit demande de ne pas oublier de consulter les jeunes au sujet du city stade. Le Maire précise qu'il faut d'abord faire un peu avancer le dossier avant de l'envisager.

• D. Tach souhaiterait obtenir la liste des locataires des résidences pour faciliter le travail d'identification du SICTOM. Le Maire pense que le croisement des fichiers n'est pas autorisé par la loi. Il conviendra de se renseigner sur ce sujet.

♦ Conseil municipal du 17 mars 2011

Le conseil municipal s'est réuni le 17 mars 2011 à 21h, en présence de 13 élus.

Absents excusés: V Bortot (procuration à D. Scaravetti), F. Lassarade, M. Latestère, F. Zanette.

DIA Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Douillet, rue Amiral Courbet, Favaretto, rue Saint Denis, Chazal-Lacoste, Louloumet.

ACQUISITION

Le conseil municipal décide l'achat d'une balayeuse/désherbeuse autotractée pour un montant de 6638,00€ HT. Cet investissement permettra de limiter l'usage de désherbants et facilitera au quotidien le travail d'entretien des rues. (Contre J.L. Dutreuilh, P. Vignaud ; abstention C. Alis, J. Beaugé, J. Juge).

INFORMATIONS DIVERSES

Delphine Tach précise que le SICTOM a décidé de réorganiser "proxi déchets" et que le service rendu sera singulièrement réduit. Elle souligne qu'il est difficile à l'occasion du conseil syndical de faire entendre sa différence, les propositions du bureau sont toujours très largement validées par les élus présents. La nouvelle formule se déroulera en semaine le mardi de 8h à 16h 30 dans chaque commune deux fois par an. Un agent du SICTOM sera présent sur site. A ce dispositif viendra s'ajouter un numéro de téléphone pour évacuer les encombrants le mardi à tour de rôle dans différentes communes.

♦ Conseil municipal du 4 avril 2011

Le conseil municipal s'est réuni le 4 avril 2011 à 21h, en présence de 13 élus. Absents excusés: J Juge, P Vignaud, D Tach, F Zanette.

Les comptes-rendus des réunions du 27 janvier 2011 et du 17 mars 2011 sont adoptés à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2° CLASSE

Le contrat CUI de Cécile Leclerc arrivant à échéance à la mi avril, le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe. Recrutée l'an dernier avec pour objectif le fleurissement de la ville et l'entretien des espaces verts, elle a parfaitement rempli sa mission tout en s'intégrant dans l'équipe des services techniques : unanimité du conseil municipal.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

M. le Maire présente un projet d'aménagement portant sur la salle polyvalente François Mauriac. Les travaux envisagés concernent la réfection du système de chauffage/ventilation, et viennent en complément des différentes interventions visant à améliorer le bilan thermique et acoustique ainsi que l'accessibilité aux personnes handicapées sur la salle polyvalente F. Mauriac.

L'installation existante a fait l'objet d'un diagnostic par un bureau d'études thermiques ayant abouti à la proposition technique suivante :

- le système de chauffage et ventilation actuel, vétuste, non-conforme et très consommateur énergétique sera remplacé par une installation permettant d'améliorer le confort d'usage des occupants en période d'hiver et également en période d'été. Il assurera un fonctionnement économique adapté à l'usage temporaire de ce type d'équipement. M. le maire propose de déposer une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), au titre de l'exercice 2011, relative à ces travaux.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de procéder à ces travaux d'amélioration pour une enveloppe HT de 116 440,00 € (soit 139 262,24€ ttc)
- d'adopter le plan de financement suivant :
 - subvention au titre de la DETR : 40 754,00 €
 - autofinancement : 22 822,24 €
 - emprunt : 75 686,00 €
- de mandater le maire pour effectuer toutes les démarches correspondantes

DIA

Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Delalay, cours Victor Hugo, SCI HML, 15 et 17 allée de Tourny, Lacoste, rue Chanzy, Martin, résidence du Pic Vert.

DECISIONS DIVERSES

• Ouverture de crédits budgétaires

M. le maire expose au Conseil Municipal que des factures d'investissement sur les opérations suivantes:

- 022 - grosses réparations bâtiments : 3 974,88 €
- 024 - rénovation bâtiments communaux: 16 227,26€
- 025 - acquisitions diverses : 12 467,65 €

doivent être payées avant le vote du budget 2011. Il y a donc lieu de faire une ouverture de crédits.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de faire l'ouverture de crédits sur les opérations :

- 022 - grosses réparations bâtiments
 - compte 2135 pour 3 974,88 €
- 024 - rénovation bâtiments communaux
 - compte 2135 pour 16 227,26 €
- 025 - acquisitions diverses
 - compte 2184 pour 972,83 €
 - compte 2182 pour 11 494,82 €

- de reprendre ces sommes au budget 2011

• Modification des statuts de la CDC pour intégrer les éléments nouveaux demandés par le SIPHEM : unanimité du conseil municipal.

• Convention Département / Commune

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention qui sera proposée par le département concernant les aménagements de sécurité (dispositif de ralentissement) prévus Cours Gambetta au carrefour avec la voie communale de la Verrerie.

POINT TRAVAUX EAU POTABLE

Alain Falissard résume la réunion tenue en mairie le 31 mars en présence du Maire et de François Delaveau de la SOCAMA.

Le dossier de consultation des entreprises pour la construction du réservoir de 500 m³ sur le coteau de Pian et la sectorisation sera prêt fin avril. Les travaux devraient débuter courant septembre et se terminer au printemps 2012.

Le Maire précise avoir reçu l'accord du syndicat des eaux de Verdélais pour fournir de l'eau à la commune afin de diluer celle de notre forage trop fluorée. La SOCAMA va amorcer l'étude pour évaluer le coût et la faisabilité de ce raccordement.

INFORMATIONS DIVERSES

• Le Maire donne lecture du courrier reçu du Colonel commandant le groupement de la Gironde au sujet de la restriction des horaires d'ouverture de la gendarmerie. La fermeture le samedi est justifiée par la faible fréquentation en fin de semaine, statistiques à l'appui, et la priorité donnée aux patrouilles sur les permanences. Une rencontre sera programmée pour faire le point sur l'avenir de la brigade et son éventuel rapprochement avec Langon.

• L'association Duros escalade se propose d'organiser sur le rempart de Saint Macaire une journée découverte pour tous. Des animations seraient proposées en contrepartie d'une modeste participation. Le Maire précise qu'un solide dossier lui a été présenté avec toutes les garanties techniques nécessaires au bon déroulement de la manifestation. Il semble que la date du dimanche 18 septembre pourrait être proposée à l'association en raison des journées du patrimoine. Un bon moyen de faire découvrir nos murailles.

• Le chantier de Tramasset demande l'autorisation d'accoster à Saint Macaire fin juillet avec plusieurs bateaux dans le cadre d'animations qu'ils organisent sur la Garonne. Jean Pierre Ramillon a pris contact avec l'association pour préciser les modalités d'accueil.

• Florence Lassarade informe le conseil municipal du projet de l'association Tourisme en coteaux macariens de mettre en place des visites guidées gratuites pendant la période estivale sur Saint Macaire.

QUESTIONS DIVERSES

• Dominique Scaravetti évoque les remontées de très mauvaises odeurs à l'école maternelle. Le Maire précise que la question a été évoquée à l'occasion du dernier conseil d'école et que la Sogedo a été prévenue. Vincent Cosson souligne qu'une nouvelle rencontre sur le terrain doit avoir lieu pour trouver l'origine de la nuisance.

• Dominique Scaravetti s'interroge sur la disparition des bornes en pierre le long du chemin du bas de garonne, qui auraient été enlevées par les services techniques de la communauté de communes lors du faucardage.

• Florence Lassarade évoque la difficulté de se positionner en tant qu'élus communautaires sur des sujets qui n'ont pas forcément été évoqués en conseil municipal. Le Maire répond que les dates des différentes réunions ne permettent pas toujours d'évoquer au niveau de la commune toutes les questions abordées. Par contre les sujets importants ne sont pas négligés. Le conseil municipal est unanime à souhaiter des comptes rendus réguliers des commissions intercommunales, ce qui demande, rappelle le Maire, une mobilisation de tous les élus.

• Valérie Bortot demande l'autorisation de planter un arbre en bord de Garonne à l'occasion de la maïade qui fêtera son élection en tant que suppléante du conseiller général : unanimité du conseil municipal, le lieu étant à déterminer. Elle demande aussi que soit organisée la consultation des jeunes au sujet du futur city stade.

Le Maire répond qu'il a répondu à une question identique de Daniele Pemptroit lors du conseil municipal du 27 janvier. Le débat porte depuis de nombreux mois sur l'emplacement de cette installation, il semble finalement que le bord de Garonne soit à privilégier plutôt que le secteur de l'école. Le choix n'est pas évident, chaque site présentant avantages et inconvénients. D'autre part il conviendra certainement d'ajouter au projet initial un espace pour pratiquer le skate board très en vogue chez les adolescents. Il propose de consulter un professionnel de l'aménagement pour nous aider à déterminer l'implantation de cette aire de jeux à proximité des remparts. Le projet pourra ensuite être discuté avec la jeunesse macarienne.

♦ Conseil municipal du 26 avril 2011

Le conseil municipal s'est réuni le 26 avril 2011 à 21h, en présence de 14 élus. Absents excusés: J Juge, M. Latestère, D. Tach (procuration à P. Patanchon).

Le compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2011 est adopté à l'unanimité.

BUDGET DE LA COMMUNE

En introduction, D. Scaravetti fait part de l'analyse financière effectuée par la Direction Générale des Finances Publiques (M. Manzano, Trésorier de Langon), la commune étant comparée à celles de sa strate, soit entre 2000 et 3499 habitants :

"La commune est en excellente santé financière, avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées et très inférieures à la moyenne, des dépenses d'équipement soutenues, un fonds de roulement suffisant et une capacité d'autofinancement très importante. L'endettement diminue légèrement et reste cohérent par rapport à l'autofinancement ; le ratio dette/autofinancement est excellent. En 2010, les investissements sur la commune sont inférieurs à la moyenne".

- **Compte Administratif (CA) 2010**

En fonctionnement, les dépenses à caractère général augmentent de 22 000 €, c'est un chapitre à surveiller; certains postes ont été identifiés. Toutefois, les recettes de fonctionnement augmentent également.

Après examen détaillé de la section de fonctionnement et des évolutions, puis de la section d'investissement, les équilibres globaux sont observés; ils s'établissent ainsi :

- la section de fonctionnement présente un excédent 2010 de 371 618,91€

- la section d'investissement présente un excédent 2010 de 208 833,84 € (déficit de -351 551,99 € en 2009)

. avec les restes à réaliser, le résultat définitif de l'investissement présente un déficit de -155 651,79€, couvert par l'excédent de fonctionnement.

→ Le résultat définitif des 2 sections est un excédent de 246 907,43€ (30 940€ en 2009).

→ Le CA 2010 est adopté à l'unanimité.

- **Budget Prévisionnel (BP) 2011**

Fonctionnement :

Le total des subventions accordées aux associations est de 58 650 €, soit une hausse de +15.3% par rapport à 2010. Le Maire précise qu'il conviendra d'être vigilant l'année prochaine, seules les associations justifiant de raisons précises peuvent prétendre à une augmentation.

La commission finance propose une évolution de 3% des taux des taxes, afin d'anticiper les évolutions d'annuités, du fait d'importants travaux d'investissement prévus en 2011. En effet, plusieurs chantiers sont d'ores et déjà lancés (voir investissement).

Pour mémoire, D. Scaravetti rappelle qu'en 2008, plus de 1 million d'euros d'emprunts ont été contractés, générant à partir de l'année suivante à peu près 50 000 € d'annuités.

→ Le conseil municipal se prononce pour cette proposition, à l'exception de Danielle Pemptroit (abstention).

Le total de la section de fonctionnement s'équilibre à 1 409 812,88 € (1 754 381,83€ avec les dépenses imprévues et virement à la section d'investissement).

Investissement :

Les principaux projets pour 2011 sont :

• Travaux de voirie, avec notamment : la réalisation d'un trottoir du giratoire du cours Gambetta jusqu'à la résidence du Pic Vert ; l'aménagement du carrefour rue Louis Blanc-impasse de la Gravette et la réfection de la chaussée ; la mise en place d'un dispositif de ralentissement cours Gambetta au débouché du lotissement de la Verrerie ; la réfection de la rue Bergoieng (autour de la future résidence Logevie); des dépenses de signalisation: total estimatif 337 000€.

• Travaux sur les bâtiments : Isolation et menuiseries du restaurant scolaire ; restauration, isolation et chauffage de la salle F. Mauriac ; restauration du kiosque de la place Tourny : total estimatif 435 000 €.

- Restauration des orgues : première tranche estimée à 79 000 €.
- City stade : une étude d'implantation est lancée ; 50 000 € sont budgétés mais ce projet ne sera pas finalisé en 2011.
- Différents investissements de moindre importance sont prévus avec par exemple l'installation de panneaux d'information touristique (entrées de ville) (25 000€), la création d'un columbarium, l'installation de tables de pique nique complémentaires en bord de Garonne...

Après 2 années de baisse significative des investissements, les dépenses liées aux travaux déjà lancés et qui seront à financer sur 2011 représentent à peu près 960 000€ ttc. Les recettes assurées représentant 150 000€, 810 000€ resteront à financer par l'emprunt.

→ Le BP 2011 est adopté (abstention D. Pemptroit).

- Service des eaux

La section d'exploitation présente un excédent 2010 de 69 574,68 € et l'investissement un excédent de 207 822,56 €.

→ Le CA 2010 est adopté à l'unanimité.

Le budget d'exploitation 2011 prévoit 144 658,38 € de dépenses et le budget d'investissement prévoit d'importants travaux sur les réseaux d'adduction d'eau (principalement réalisation d'un réservoir de 500 m3 sur le coteau et la sectorisation du réseau).

Le total de la section d'investissement s'élève à 614 317,30 €.

→ Le BP 2011 du service des eaux est adopté à l'unanimité

- Budget du CCAS

Danielle Pemptroit présente le CA 2010 et BP 2011 :

CA 2010

Cette année encore le CA se compose du budget aide ménagère et du budget CCAS mais à partir de 2011 le budget aide ménagère sera un budget annexe du CCAS et les deux seront votés par le CCAS.

Dépenses	88 975€
Recettes	138 373€
Excédent	49 397€

CA aide ménagère

- Dépenses 80 644€ en diminution par rapport à celui de 2009 (97 430€). Cette diminution est due au départ de trois personnes âgées en maison de retraite et au nombre limité de nouveaux dossiers. Les dépenses sont principalement les salaires et charges des aides ménagères.

- Recettes 137 344€ dont 48 990€ d'excédent 2009 reporté. Les recettes se composent de la participation des bénéficiaires, des caisses de retraite et du Conseil Général.

CA CCAS

- Dépenses 8 331€ en augmentation par rapport au CA de 2009 qui s'explique par l'augmentation des aides apportées aux personnes fragilisées 6 123 € en

2010 pour 1 711€ en 2009. Les aides sont principalement destinées à régler les factures EDF, gaz, eau, etc... et à financer des bons alimentaires.

- Recettes : le CCAS n'a pas de recette propre à part quelques dons et les excédents reportés.

→ Le CA est adopté à l'unanimité

BP 2011 du CCAS

Aide ménagère

Dépenses	67 044 €
Recettes	67 044 €

Il a été décidé pour ce premier budget annexe de ne pas reporter d'excédent car le service s'autofinance

CCAS

Premier budget seul. L'excédent de 2010 de 49 397€ a été reporté et une participation de 35 000 € de la CNAV pour le service d'aide à domicile de Saint-Maixant, que nous reversons intégralement.

Dépenses	89 347,87€
Recettes	89 347,87€

→ Le BP est adopté à l'unanimité.

DECISIONS DIVERSES

• Réhabilitation bâtiments communaux – Salle François Mauriac, Restaurant scolaire, Kiosque

Vu l'inscription au budget d'investissement de la commune d'une somme de 400 000€ inscrite à l'opération 24 concernant la part travaux pour la rénovation des bâtiments communaux,

Vu la consultation en cours, visant à attribuer les marchés de travaux correspondants aux différents lots, Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide, sous réserve d'un montant de travaux respectant l'ouverture des crédits budgétaires suscités, de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les marchés correspondants à ces différents lots ainsi que tous les actes à venir les concernant (avenants en particulier...).

• Travaux eau potable

Le conseil municipal autorise le Maire à lancer la consultation par procédure adaptée des travaux concernant l'alimentation en eau potable : lot 1 : réservoir, lot 2 : sectorisation.

DIA

Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : SCI Coscipus, allée de Savignac, Lavergne, place de l'horloge.

INFORMATIONS DIVERSES

• Le Maire informe le conseil municipal de l'occupation récente du pré des "grottes" par des caravanes appartenant à la communauté des gens du voyage. Il précise les modalités de cette installation : Le jeudi 21 avril 2011, il s'est rendu avec Vincent Cosson premier adjoint sur les terrains communaux en contrebas du rempart médiéval qui sont utilisés par les macariens comme espace de promenade. Un appel téléphonique en mairie signalait l'arrivée et l'installation sans autorisation d'une douzaine de

caravanes. L'entrée s'est effectuée sans effraction, un portique n'ayant pas été refermé.

Sur place il a rencontré la famille Winterstein qui cherchait à se regrouper pour accompagner leur parent âgé gravement malade qui alternait séjour en caravane et à l'hôpital de Langon. Depuis plusieurs semaines cette famille tentait de trouver un espace d'accueil et avait sollicité le président du syndicat des gens du voyage du secteur Patrick Labayle, Maire de Saint Pierre de Mons, et la Sous Préfecture de Langon qui n'avaient pu trouver de solution. La commune avait d'ailleurs été contactée à plusieurs reprises sans pouvoir offrir de solution satisfaisante.

Placé devant le fait accompli, sans possibilité de faire déplacer les caravanes installées malgré la présence de la gendarmerie, le Maire a accordé l'autorisation de stationner sur un pré communal à la famille Winterstein pour une durée maximale d'un mois. Cette dernière a promis de quitter les lieux le samedi 21 mai 2011 au plus tard, et à ne pas stationner plus d'une quinzaine de caravanes sur un espace bien délimité. Elle s'est d'autre part engagée à assurer la propreté du site et à indemniser chaque semaine la commune en contrepartie de la mise à disposition d'un branchement eau et électricité. Un contrat écrit, rédigé par la municipalité, a été signé par les deux parties dans les jours qui ont suivi.

Alain Falissard souligne le problème récurrent du stationnement des gens du voyage et l'attractivité ancienne de nos terrains communaux. Aucune solution n'existe dans le secteur pour accueillir les caravanes en transit, il ne faut donc pas s'étonner d'être confronté régulièrement à des occupations illicites. Face aux difficultés que posent de telles circonstances, il tient à réaffirmer sa solidarité aux autorités locales en charge des responsabilités lors de tels évènements.

• Le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme Combret, présidente de la CDC. Cette démission devrait être effective courant juin, après acceptation par le Préfet.

Hommage à Jacques Lastère

Enfant de Saint-Macaire, Jacques LASTERE nous a quittés brutalement ce 15 février.

Jacques est né, cours Gambetta, le 9 octobre 1939. Avec son frère Roger, de 6 ans son cadet, ils connaissent une enfance marquée par la disparition précoce de leur père René, en 1947. Jacques a donc 8 ans. Ce départ conduit leur mère, Marie, à assumer seule la pleine charge du foyer, il en résulte un lien intense avec ses enfants. Pour Jacques, le sort s'acharne une deuxième fois lorsqu'il est l'un des



deux jeunes macariens atteint par la polio. Si le mal est vaincu, il en garde toutefois quelques séquelles qu'il s'efforcera de dominer toute sa vie.

Très tôt pour son âge, ces deux évènements l'auront amené à faire l'apprentissage de la souffrance mais aussi celui du courage et de la volonté.

Issu d'un milieu agricole catholique, il fréquente d'abord l'école Saint-Michel de Verdélais où sa maladie perturbe quelque peu sa scolarité. Puis, il rejoint l'école d'agriculture de la Tour Blanche qui prépare au Brevet Professionnel Agricole.

Son destin semble alors tout tracé dans l'exploitation, avec son frère, de la propriété agricole familiale où domine l'arboriculture.

L'évolution vers une agriculture intensive, nécessitant d'importants investissements, en décide autrement. Il abandonne la filière agricole et opère alors une reconversion totale.

Pendant ces années, Jacques fréquente le Patronnage des Chevaliers de Notre-Dame à Verdélais puis celui de la paroisse de Saint-Macaire où il est, avec d'autres jeunes comme Jeannot Laperiere et les frères Dupuy, une des chevilles ouvrières de la kermesse paroissiale. Dans ce même cadre, il s'occupe, à la fin des années 50, du cinéma dominical du Château de Tardes.

Un peu plus tôt, il a rencontré Anne-Marie Chaussie, de Saint-Pierre D'Aurillac, tous deux se marient en 1963. Très vite, leur famille s'agrandit par la naissance de trois garçons, Domi, Patrick et Denis. Pour répondre aux besoins matériels, Jacques entame alors une longue évolution professionnelle.

L'opportunité se présente dans l'entreprise Dupiot à Saint-Macaire qui travaille dans la maçonnerie. Fin observateur et agile de ses mains, il y fait un véritable apprentissage.

Recherchant plus de stabilité et de possibilité de progression, il saisit l'offre qui se présente à lui de rejoindre l'Atelier Langonnais dirigé notamment par Claude Sudery. Dans cette entreprise de construction métallique tournée vers le nautique, il acquiert des compétences de serrurerie et de chaudronnerie.

De ces deux expériences, il retire une large polyvalence qui lui permet d'obtenir, en 1975, un poste d'ouvrier d'entretien dans ce qui est alors l'Hospice de Saint-Macaire. Dans cet établissement, où le rejoint Anne-Marie, il fait la démonstration de son savoir-faire technique sans oublier d'apporter aux pensionnaires la chaleur humaine qu'il estime de son devoir de donner en tant qu'employé.

Après la restructuration de la Maison de Retraite, il connaît une dernière reconversion qui, après une formation complexe au C.H.U., l'amène à piloter la buanderie. Il y reste jusqu'en 1999, année de sa retraite.

Cette étape pourrait s'accompagner d'une joie immense. Malheureusement, en janvier 1997, Anne-Marie est décédée.

Cette épreuve rude crée un profond désarroi. Heureusement, l'élargissement progressif de la famille avec l'arrivée de ses belles-filles et de ses quatre petits-enfants apporte de nouvelles motivations.

Comme toujours, en homme de la terre, Jacques puise dans la nature la force de se ressourcer. Sa passion première, son jardin, l'occupe de nombreuses heures. Il y fait preuve de beaucoup de courage, d'opiniâtreté et de compétence.

Amateur de chasse et de pêche, il trouve dans son environnement local de quoi exercer ses passions et surtout avec qui les partager.

Son attachement à la pêche le conduit à s'investir dans la plus vieille association locale "le Roseau macarien" créé en 1951, dont il est membre depuis son adolescence et président depuis 2003 après le décès de F. Barbe. Au sein de cette association, il fait preuve là aussi de dévouement et d'engagement, s'employant à privilégier la qualité des relations humaines. Il trouve là l'amitié de Bernard Mauros, dit Casseron, qui sera son complice.

Bien sûr, ce goût pour les espaces naturels et les loisirs, il l'assouvit dans sa deuxième patrie, le Cap-Ferret et plus largement le "Bassin".

Durant ces derniers mois, la maladie est venue perturber cet ordonnancement. Heureusement, la présence à ses côtés de sa compagne Françoise lui a apporté soutien et réconfort pour affronter cette épreuve injuste.

Jacques, l'heure de la séparation physique est arrivée. Au-delà, ta mémoire restera présente parmi nous, nous n'oublierons pas ta simplicité, ta fidélité et aussi ta capacité à plaisanter et à bien vivre.

Que ton sens de l'amitié, du dévouement, de la tolérance et de l'ouverture aux autres soit pour nous un exemple à suivre.

Merci pour tout ce que tu nous a apporté.

Adieu Jacques, Adieu l'ami.

Alain

Informations diverses

◆ Impayés restaurant scolaire et garderie

Des sommes importantes restent impayées par les parents d'enfant utilisant les services du restaurant scolaire et de la garderie.

Il s'agit parfois d'oublis ou de négligence ; la trésorerie relance avant d'en arriver à des retenues. Toutefois, pour les familles ayant des difficultés de paiement, prenez contact avec les assistantes sociales: Permanences en mairie le mardi matin sur rdv : MDSI de Cadillac : 05 57 98 12 00.

◆ Plan canicule 2011

Dans le cadre du plan canicule, un registre nominatif est ouvert à la mairie de Saint-Macaire, afin de recenser, si elles le désirent, les personnes âgées de 60 ans et plus et résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, ACPT, carte d'invalidité ou reconnaissance travailleur handicapés et vivant seules. Cette inscription peut être demandée par la personne concernée ou par un tiers (parent, voisin) : soit en venant à la mairie, soit par écrit ou par téléphone : 05 56 63 03 64.



Réforme des collectivités territoriales

1/ A quoi correspond l'intercommunalité ?

Les intercommunalités regroupent des communes. Elles exercent à leur place certaines compétences (voirie, développement économique, assainissement, équipements sportifs ou culturels...) et perçoivent une partie de leurs recettes fiscales. La taxe professionnelle, par exemple.

Elles sont composées d'élus désignés par les conseils municipaux à proportion du nombre d'habitants. Elles ont la forme juridique d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

En Gironde, les intercommunalités sont constituées de la Communauté Urbaine de Bordeaux, d'une Communauté d'agglomération (la COBAS du sud bassin d'Arcachon) et de 43 Communautés de communes.

2/ Quels sont les objectifs de la réforme ?

- **intégrer toutes les communes** dans un regroupement de communes existant ou à créer. La Gironde compte dix communes « isolées » ; deux dans l'agglomération bordelaise ; (Saint Jean d'Illac et Martignas sur Jalles) et huit dans l'arrondissement de Libourne (Belvès de Castillon, Gardéjan et Tourtirac, Saint Cibard, Saint Genès de Castillon, Saint-Philippe d'Aiguille, Saint Sauveur de Puynormand, Saint Seurin sur l'Isle et Sainte-Terre).

- **créer des communautés d'au minimum 5 000 habitants.** En Gironde, sept Communautés de Communes sont concernées : Communauté de communes du canton de Pellegrue, Pays de Paroupien, Pays d'Auros, Canton de Villandraut, Monségurais, Communauté de communes du Brannais et Entre Deux Mers Ouest. A noter, le futur schéma ne retient pas l'exception prévue en cas de «circonstances géographiques particulières».

- **rationaliser les périmètres** des communautés existantes, c'est-à-dire procéder à des fusions ou des modifications de périmètres. Les intercommunalités devront être définies à partir du SCOT ou des entités urbaines au sens de l'INSEE. Elles n'ont pas l'obligation de respecter les limites départementales, ni les limites des circonscriptions législatives, ni de tenir compte des futurs grands cantons.

- **Réduire sensiblement le nombre des syndicats** de communes et des syndicats mixtes (eau, assainissement, électrification, déchets ménagers, scolaires... La Gironde en compte 289.

3/ Qui décide et quand ?

Le préfet est le grand maître d'œuvre de la carte intercommunale. Il n'est pas tenu de respecter les avis des collectivités. Seule la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) qui regroupe des représentants des élus peut amender son projet. À la seule condition d'obtenir une majorité des 2/3 de ses membres.

- **2011** : En mai, le Préfet adresse son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) aux communes, intercommunalités et syndicats concernés qui ont trois mois pour donner un avis. A l'automne, il soumet ce projet et ces avis à la CDCI. Le Schéma est adopté avant le 31 décembre.

- **2012** : Les modifications résultant du schéma (fusion, dissolution, intégration) sont mises en œuvre avec l'accord de la moitié des collectivités concernées représentant la moitié de la population regroupée (Actuellement, il suffit de la moitié des organes représentant les 2/3 de la population ou l'inverse).

- **2013** : Pendant les cinq premiers mois, le préfet peut imposer ses propositions qui n'ont pas recueilli la majorité requise des conseils municipaux. Seule une majorité des 2/3 de la CDCI peut amender les propositions du Préfet.

4/ Que propose le Préfet dans son projet présenté le 14 avril 2011 ?

- une métropole de 34 communes à la place de la communauté urbaine,
- une division par deux des Communautés de communes existantes,
- une réduction importante des différents syndicats de communes.

Extrait de 'La Lettre' d'A. Anziani, Sénateur de la Gironde

◆ Nouveaux habitants

Nous demandons aux nouveaux arrivants sur la commune de venir se présenter à la mairie. Des informations utiles vous seront données ; Et puis, cela sera l'occasion de faire connaissance...



◆ Adieu panneaux

Aux diverses entrées de ville, des panneaux indiquent la présence de St Macaire 'cité médiévale'. Devenus moins lisibles, ils seront bientôt remplacés.



Informations déchets

◆ Bilan du tri sélectif

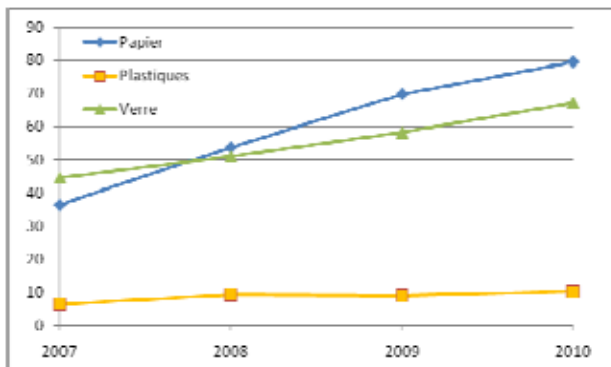
On peut observer que les apports volontaires aux points de collectes de la commune sont en constante évolution depuis 2007, sauf pour le plastique.



Cela représente par exemple 40kg de papier et carton par habitant pour l'année 2010 !

Continuons à trier, c'est autant de déchets qui n'auront pas à être traités de façon coûteuse avec les ordures ménagères, et qui, de plus, seront valorisés.

→ les consignes de tri : www.ussgetom.fr



Evolution des collectes sélectives sur St Macaire (en tonnes)

◆ Distribution des sacs poubelle

→ à la mairie

- Mercredi 8 juin de 14h à 19h
- Jeudi 9 et vendredi 10 juin de 16h à 19h
- Samedi 11 juin de 10h à 12h30.



◆ Vente de compost

La plateforme de compostage transforme les déchets verts en compost. La vente de compost est ouverte les lundi, mardi, jeudi de 13h à 15h30. Tarifs: 40 € la tonne vrac, 4 € le sac de 50 litres. Plateforme de compostage de Fargues, ZI de Coussères II : 05 56 62 36 03.



◆ Proxi déchets

Désormais, les opérations proxi-déchets ne sont plus organisées durant un week-end.

→ le prochain proxi déchet aura lieu le **mardi 5 juillet** de 8h à 16h en présence d'un agent du Sictom : 2 bennes seront à votre disposition, pour déposer vos encombrants et ferrailles.

Les Bleuets: Une saison triomphante

La saison qui s'achève est sans doute l'une des meilleures pour le club de football des Bleuets Macariens.

Chez les jeunes, les U11 (âgés de 10 et 11 ans)



ont remporté le challenge Capdeville (**photo ci-dessus**) réunissant les meilleures équipes du secteur et ont ainsi représenté le district lors de la finale régionale. Les U13 (âgés de 12 et 13 ans) se sont qualifiés pour les finales du district. En championnat, l'équipe A de cette catégorie est montée après les phases de brassage dans un championnat départemental, alors que l'équipe B encadrée par Jérémy Vilpateur disputait le championnat du district.

De nombreux Macariens jouent dans ces deux équipes : Liam Lacombe, Grégory Joret, Anton Ducos, Fabien Dutreuilh, Anthony Garrigue, Rayan Ferchichi, Jason Joret, Allan Pasquier.

Enfin la palme revient aux seniors. Si l'équipe B dirigée par le sympathique Jérôme Bassan a échoué à un point de la montée, l'équipe A emmenée par son exemplaire capitaine Frank Zanette et composée notamment des Macariens Ludovic Foudoux, Jean-Benoit Bernard, Loïc Boxer, Julien Pons, Samuel Kheris, Jean Fabrice Français, Jérémy Escabasse, a décroché la montée après une belle saison (**photo ↓**). Félicitations à tous les joueurs ayant participé à cette belle aventure. Et saluons également le travail de tous les dirigeants et de leur président Eric Daubisse.

Notons encore que la saison s'achèvera par un tournoi de sixte le dimanche 05 juin, puis l'assemblée générale du club le dimanche 19 juin.

Bravo à tout le monde et bonne saison 2011-2012 !

